

**Procès-Verbal de l'assemblée générale de la FAPEO
le jeudi 14 mai 2020
par visioconférence kMeet (Infomaniak)**

Heures : de 19h à 20h05

APE (primaire) membres présentes : Aire, Allières, Balexert, Grand-Saconnex, Grottes, Jonction, Libellules, Meyrin-Cointrin, Onex-Parc, Ouches/Jardin-du-Rhône, Plan-les-Ouates, Pré-Picot, Pt-Saconnex/De-Budé les Crêts, Satigny, Sécheron, Thônex, Versoix

APE (primaire) membres excusées : Avully, Bernex, Cressy/Confignon, Peschier, Petit-Lancy

APE (CO) membres présentes : Aubépine, Colombières, Florence, Montbrillant, Vuillonex

Comité FAPEO : Alisdair Menzies, Xavier Barbosa, Irina Belozerova, Mirella De Fusco Fehlmann, Fatima De Souza, Jacqueline Lashley,

Comité membre excusé : Maria Retamales

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale
Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

ATR : souhaite la bienvenue aux membres connectés. L'assemblée générale aura lieu par visioconférence en raison des mesures de distanciation prises par le conseil fédéral (pandémie Covid-19). En ce qui concerne un éventuel débriefing de la situation sanitaire et commentaires concernant l'école à distance ou de la reprise du 11 mai, les assemblées des délégués sont maintenues au mois de juin, afin d'aborder ces points. Le secrétariat reste à disposition par téléphone ou par mail pour toutes questions.

Afin de faciliter le déroulement et le comptage des votes durant l'assemblée se manifesteront les personnes qui s'abstiennent ou s'opposent.

- 1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers** :
l'ordre du jour est approuvé, les divers seront vus en fait de séance, point 8.
- 2. Approbation PV**, le procès-verbal de l'AG du 21 mars 2019 est approuvé.
- 3. Rapport d'activités 2019**
Il n'a pas pu être envoyé par mail en date du 7 mai, comme mentionné dans la convocation à l'AG, en raison d'éléments manquants. La page 2 qui récapitule les activités phares de l'année a été transmise aux membres, par mail aujourd'hui. Le rapport d'activités sera envoyé par courrier à tous les APE/APECO membres. 2019 a été une belle année pour la FAPEO en termes de réalisations, de rencontres, de recherches de fonds, d'échanges et de communication. Les séances prévues ont eu lieu et les projets prévus ont été

réalisés. Le nombre de lignes Pédibus a augmenté. Le site internet Pédibus-Genève a été complètement remanié et une page Facebook a été ouverte. La coordination du Pédibus a également participé au 20 ans du Pédibus organisé par l'ATE. Les moyens de communication de la FAPEO, le site internet, la page Facebook, la newsletter et le journal papier rencontrent un joli succès.

4. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes (les comptes 2019 ont été envoyés au préalable, aux membres, en consultation).

Les comptes 2019 ont été bouclés avec un déficit maîtrisé de CHF 3'259.42. Ce déficit est nettement moins important que celui de 2018 et il ne pose pas de problème majeur à l'association dont les finances et la trésorerie sont saines. Il s'explique par une baisse de revenus, diminutions des cotisations versées par les membres de la FAPEO et la suppression de la subvention de CHF 4'000.- du département de la santé en faveur du Pédibus. Afin de combler ces manques, la FAPEO a adressé des demandes de dons aux communes qui ont apporté un peu plus de confort, mais n'ont pas suffi à compenser totalement les baisses. L'augmentation des charges, comme le prix du papier, est due à la croissance du nombre d'élèves qui influe sur le coût d'impression du journal. Des efforts constants ont été faits pour limiter les charges.

APECO Colombières : la rubrique charges, diffusion et pose est assez élevé, est-ce que cela concerne le journal ?

ATR : oui cela concerne le journal, mais aussi des envois aux membres et de la diffusion pour le Pédibus. Le coût était moindre l'année précédente, car la diffusion des dias Pédibus, dans les véhicules des TPG, n'avait pas eu lieu (environ CHF 2'000.-) Cette action n'est pas prévue chaque année.

APE Thônex : souhaite connaître la raison de la diminution de la subvention du département de la santé,

ATR : la baisse est en fait une contraction des subventions du département de la santé, la subvention perçue par le Pédibus est passée de CHF 14'000.- à CHF 10'000.--.

APE Pré-Picot : y a-t-il un feed-back sur la déperdition du journal de la FAPEO et les exemplaires qui ne sont pas distribués, une impression en telle quantité est-elle nécessaire ?

ATR : de manière générale, le journal est bien distribué dans les établissements, aucun n'est exemplaire en surplus n'est revenu.

Anne Corbellari Gingrich (vérificatrice des comptes) lit le rapport des vérificateurs des comptes.

5. Approbation des comptes 2019

Aucune abstention ou opposition, les comptes 2019 de la FAPEO sont approuvés à l'unanimité.

Décharges au comité et aux vérificateurs des comptes

Aucune abstention ou opposition, décharge est donnée au comité et aux vérificateurs des comptes.

6. Démissions et élections :
✓ **du comité,**
✓ **des vérificateurs aux comptes**

Démission : Irina Belozerova, Alisdair Menzies, Fatima Cilène De Souza démissionnent.

Du comité actuel, se représentent : Xavier Barbosa, Jacqueline Lashley, Maria Retamales.

Se présentent : Daniela Clémente, Yahann Jaggi (APE Balexert), Vanessa Mosczytz (APE Pré-Picot), Nargiza Mullajanova Käser (APE Trembley), Jean-François Stassen (APECO Aubépine) dont les candidatures (présentations) ont été envoyées par mail au préalable.

ATR : rappelle que les rôles attribués aux membres du comité se décident au sein du comité, selon les statuts de la FAPEO.

Aucune abstention ou opposition, le nouveau comité est élu en bloc.

Fatima Cilène de Souza (comité FAPEO) : témoigne du plaisir et de l'intérêt à effectuer son rôle de coprésidente, remercie le nouveau comité et salue l'arrivée d'une nouvelle dynamique à la FAPEO.

Julien Lacroix (APE Thônex) se propose ainsi que Nathalie Henriod (APECO Vuillonex), aucune abstention ou opposition, les vérificateur-trice-s sont élus.

Clôture de l'AG : les projets 2020 de la FAPEO sont déjà bien avancés malgré la situation, aucune suppression de projet n'a dû être envisagée. La FAPEO n'a pas subi de baisse de recettes, les activités prévues qui ont été reportées auront lieu dès que possible, le secrétariat encourage les APE à prévoir des activités dès l'automne, comme la JIAP (journée int. à pied à l'école) ou les cafés de parents. Le journal de la FAPEO est en cours de rédaction, les APE peuvent y participer en envoyant leurs textes relatant leurs activités. En cas de manque de place dans le journal, la newsletter fera office de canal de diffusion. Le délai pour la remise du texte de 1500 signes espaces compris (possibilité de joindre des photos) est fixé au 10 juin.

APE Jonction : quels sont les thèmes des cafés de parents proposés ?

ATR : la gestion des écrans ou le harcèlement scolaire. Un nouveau café de parents sera proposé dès la prochaine rentrée scolaire qui proposera un appui pour les parents afin d'accompagner l'éducation sexuelle et le développement de l'identité sexuelle des enfants. Le café de parents est gratuit pour les membres, il peut être proposé hors calendrier et facturé CHF 450.--. La FAPEO produit et diffuse la publicité auprès de l'école. L'APE doit trouver une salle et prévoir une collation et l'affichage local.

La FAPEO continue la collecte de signatures pour la pétition qui demande des postes supplémentaires nécessaires à l'augmentation démographique. La pétition sera déposée à la chancellerie d'État le vendredi 22 mai, le point sur le nombre de signatures sera fait la semaine prochaine, les chiffres seront transmis.

APE Libellules : quand sera-t-il possible de s'inscrire pour le nouveau café de parents ?

ATR : le calendrier n'est pas encore établi, l'APE peut envoyer un mail au secrétariat pour manifester son intérêt.

APE Colombières : combien de signatures ont été récoltées pour la pétition ?

ATR : les chiffres ne sont pas encore connus.

APE Grottes : est-ce que les scans de signature ne suffisent pas ?

ATR : s'ils ne sont pas trop nombreux cela ne pose pas de problème, les originaux doivent être conservés. La Chancellerie doit pouvoir vérifier les signatures pour la présenter au Grand-Conseil.

APE Allières : qui peut signer la pétition ?

ATR : toutes les personnes domiciliées à Genève peuvent signer une pétition, pas besoin d'être suisse ou majeur, mais la compréhension du texte est recommandée.

APECO Colombières : les parents domiciliés en France dont les enfants sont scolarisés à Genève peuvent-ils signer ?

ATR : oui ils peuvent.

APEPLO : est également intéressé par le nouveau café de parents.

7. Divers :

Vanessa Mosczytz (APE Pré-Picot) : les projets à proposer à la FAPEO, doivent-ils être soumis maintenant ? Les assemblées de délégués auront-elles lieu ?

ATR : propose d'évoquer les projets lors de la prochaine réunion du comité. Les assemblées des délégués du primaire et du CO auront lieu en juin, reste à confirmer de quelle manière, en présentiel ou vidéoconférence.

APE Grottes : quel rôle l'APE et la FAPEO peuvent jouer pendant cette période de confinement ?

ATR : toute la question de l'école à distance et du confinement est actuellement étudiée notamment par le SRED et l'université de Genève. En cas de besoin particulier, l'APE peut contacter le secrétariat.

APEPLO : pourquoi le canton de Genève n'a pas fait comme le canton de Vaud, un jour sur deux au lieu de 2h30 par jour, pour les parents cela demande une organisation terrible.

ATR : le plus important était que les élèves reprennent un rythme. L'accueil continu est toujours disponible en cas de besoin des parents.

ATR : Toutes les questions liées au confinement et le questionnaire relatif à l'école à la maison envoyé durant la semaine seront évoqués lors des assemblées des délégués au mois de juin.

En cas de besoin, les membres peuvent prendre contact avec le secrétariat par mail ou par téléphone, ATR peut se déplacer pour rencontrer un comité.

Fin de la séance : 20h05